

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE20, faubourg des Capucins
CH-2800 Delémontt +41 32 420 51 40
f +41 32 420 51 41
secr.sas@jura.ch

Nom de l'institution :

Adresse :

Notre institution offre les prestations cochées dans la liste ci-dessous.

1	Les institutions d'action sociale générale qui ont pour but	
1.1	- d'offrir des conseils et un soutien qualifié en matière sociale ;	
1.2	- d'organiser des mesures d'insertion ;	
1.3	- de fournir une aide en espèces ou en nature aux personnes en situation de précarité ;	
1.4	- de proposer des permanences téléphoniques pour les situations de détresse ;	
1.5	- d'héberger et d'accueillir des personnes en difficulté	
1.6	- d'assumer des mandats tutélaires ou de patronage ;	
1.7	- d'effectuer des expertises en matière sociale pour les autorités administratives et judiciaires ;	
1.8	- d'aider les victimes d'infractions ;	
1.9	- de favoriser l'intégration des migrants ;	
1.10	- d'accueillir les requérants d'asile.	

2	Les institutions d'entraide et de prévention qui ont pour but	
2.1	- d'étudier et d'observer l'évolution des problèmes sociaux ;	
2.2	- de proposer des actions et des cours en vue de prévenir les problèmes sociaux ;	
2.3	- de favoriser les mouvements d'usagers ;	
2.4	- d'organiser et de soutenir le volontariat.	

3	Les institutions d'aide à la famille qui ont pour but	
3.1	- de proposer des consultations familiales, conjugales ou des services de médiation;	
3.2	- de proposer des consultations familiales, conjugales ou des services de médiation;	
3.3	- d'offrir des services en matière de grossesse et de planisme familial;	
3.4	- d'offrir des conseils et une aide matérielle aux familles se trouvant en situation de précarité;	
3.5	- d'offrir des conseils et une aide matérielle aux familles se trouvant en situation de précarité;	
3.6	- de procéder à des évaluations et de fournir des conseils en matière d'adoption;	
3.7	- de fournir des avances ou d'aider au recouvrement des contributions d'entretien.	

4	Les institutions d'aide à l'enfance et à la jeunesse telles que	
4.1	- les foyers d'éducation accueillant des mineurs et de jeunes adultes ;	
4.2	- les services d'action éducative en milieu ouvert ;	
4.3	- les organismes intervenant dans le domaine de la maltraitance ;	
4.4	- les points-rencontre ;	
4.5	- les crèches, garderies, jardins d'enfants, unités d'accueil pour écoliers, crèches à domicile ;	
4.6	- les structures de garde pour enfants malades ou handicapés ;	
4.7	- les espaces socioculturels destinés aux enfants et aux jeunes ;	
4.8	- les colonies de vacances pour mineurs.	

5	Les institutions d'aide aux personnes âgées ou handicapées qui ont pour but	
5.1	- de leur fournir des conseils et un soutien qualifié ;	
5.2	- d'organiser des cours et des mesures préventives ;	
5.3	- de fournir des prestations favorisant le maintien à domicile ;	
5.4	- de gérer des ateliers protégés, des ateliers d'occupation ou de réadaptation ;	
5.5	- de les héberger ; demeurent cependant réservés les établissements relevant du Service de la santé.	

6	Les institutions d'aide aux personnes dépendantes qui ont pour but	
6.1	- de leur fournir, ainsi qu'à leur entourage, des conseils et un soutien qualifié ;	
6.2	- d'organiser des cours et des mesures préventives ;	
6.3	- de gérer des ateliers de réadaptation ;	
6.4	- de les héberger et de les accueillir.	

Votre institution n'entre pas dans les catégories ci-dessus.

Vous pouvez proposer une catégorie supplémentaire en remplissant le tableau suivant et en cochant les types de prestations qui correspondent aux activités de votre institution

7	Les institutions qui ont pour but	
7.1	-	
7.2	-	
7.3	-	
7.4	-	
7.5	-	

Lieu et date :

Nom et prénom de la personne qui a rempli ce formulaire :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de fax :

Adresse électronique :